

211C2242

FR0000032567-OP051-AS26

15 décembre 2011

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SUPRA

(Euronext Paris)

Le 13 décembre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SUPRA déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Supra Holding¹ (cf. Décision et Information 211C2229 du 13 décembre 2011).

La note d'information de la société Supra Holding (visa n°11-568 du 13 décembre 2011) et la note en réponse de la société SUPRA (visa n°11-569 du 13 décembre 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 16 au 30 décembre 2011 inclus**.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SUPRA non détenues par l'initiateur².

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Contrôlée par le fonds commun de placement à risque France Special Situations Fund I, représenté par sa société de gestion, la société par actions simplifiée Perceva, qui détient 70,13% du capital de Supra Holding. Il est précisé que la société EDF Energies Nouvelles Réparties détient 29,87% du capital de la société Supra Holding.

² A l'exclusion des 24 538 actions autodétenues par la société SUPRA qui ne seront pas apportées à l'offre.